



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier CHANTEMERLE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale renouvellent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, qui ont eu lieu de 2014 à 2019, pour entendre leurs questions, échanger sur leur cadre de vie et évoquer les projets en cours ou à venir.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique cadre de vie puis concertation.

Le rendez-vous du quartier Chantemerle s'est déroulé le **mardi 6 juillet 2021** sur place, après deux rendez-vous dans d'autres quartiers qui avaient eu lieu en visioconférence.

8 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et des membres du conseil municipal : Marie-Claude Blin, Bernard Dupré et Alain Crépeau.

## Présentation de l'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication)

Les agents de l'EID réalisent de nombreuses actions de prévention chez les particuliers gratuitement ainsi que des actions de traitement sur le domaine public afin de lutter contre le développement du moustique-tigre. En cas de questions ou de conseils, vous pouvez solliciter l'EID pour une intervention sur son site internet <https://www.eid-rhonealpes.com/> ou contacter le pôle technique au 04 76 63 77 21.

## Introduction du Maire

La commune est le siège de trois chantiers importants. L'ancien hôpital militaire nommé aujourd'hui Cadran solaire est en cours de déconstruction lente avec récupération des matériaux, qui ont été mis à disposition pour le public et les professionnels du bâtiment. Outre des logements, sont prévus une résidence universitaire et des locaux pour l'université. Le carrefour des hôpitaux est en travaux pour l'accès au nouveau site des urgences, avec l'héliport sur le toit, la continuité des pistes cyclables et une meilleure circulation des piétons. Sur le site d'Athonor, le centre de tri est reconstruit et les premiers travaux concernent les réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement. Lorsque le nouveau centre de tri sera construit, l'ancien sera détruit et à sa place sera construit un nouvel incinérateur.

## Voirie

La métropole a annoncé la réfection de la partie haute du chemin de Chantemerle, au nord de la paroi cloutée. Les habitants signalent qu'à certains endroits la voirie est rétrécie par l'avancée de la terre. Il est signalé aussi que le fauchage des talus ne se fait qu'en un passage, ce qui laisse à certains endroits des herbes et ronces qui débordent sur le bas. Les barrières en bois avaient été remplacées sur la partie basse. Certains secteurs sur la partie haute sont à reprendre, car les barrières sont détériorées.

*Information postérieure à la réunion :*

*Bernard Dupré est revenu sur le secteur avec les services techniques. La demande est faite à la Métro concernant les barrières.*

Les élus demandent aux habitants d'appeler les services techniques lorsque des camions hors gabarit empruntent le chemin de Chantemerle. La police municipale peut être envoyée pour constat et verbalisation. Les livreurs de mazout doivent se signaler aux services techniques et éviter les gros tonnages.



## **Hélicoptères**

Les survols des hélicoptères du CHU ont créé de fortes nuisances sonores lors du chantier de l'hôpital, jusqu'à Chantemerle, avec la réverbération du bruit sur les montagnes. Les habitants signalent le survol bas du quartier par des hélicoptères qui se rendent en Chartreuse par le col de Vence. Les nuisances ne concernent pas que le bas de la commune. Chacun est bien conscient de l'utilité des hélicoptères pour les blessés.

## **Captage de Pré Rivoire**

La métro poursuit le travail de sécurisation du captage. Deux maisons de Corenc vont être reliées à l'assainissement collectif. La troisième est trop éloignée. Le site est très surveillé par la métropole et des travaux ont été récemment faits pour la surverse.

## **Déchets**

La métropole a annoncé la réfection des logettes de Chantemerle. La date des travaux n'est pas connue.

## **Circulation chemin de Chantemerle**

Les habitants signalent un fort passage de cyclistes. L'itinéraire par Chantemerle est répertorié sur internet. C'est une source de dangers car les cyclistes roulent à plusieurs de front à la montée, et très vite à la descente, et ils n'imaginent pas qu'il puisse y avoir des voitures en face. Les VTT descendent du chemin des Combettes sans marquer d'arrêt quand ils arrivent chemin de Chantemerle. Il est difficile d'imaginer une chicane, car les engins agricoles doivent pouvoir passer. Certaines voitures circulent aussi trop vite.

**Pour** toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)

